DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE

Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE DE DIRECTION DE l'EPIC USSES ET RHONE TOURISME

Nombre de Membres :
En exercice : 19

Présents : 14
Pouvoirs : 2

Votants : 16
Pour : 16
Contre : 0
Abstentions : 0

N° CD 07/2017

L'an deux mil dix-sept, le dix mars à dix-neuf heures, le Comité de Direction dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du Conseil à SEYSSEL, sous la présidence de Monsieur Gilles PILLOUX

Date de convocation : 24 février 2017

Présents :

titulaires : Michel BOTTERI, Mylène DUCLOS, Paulette LENORMAND, Jean-Yves MACHARD, Gilles PILLOUX, Serge ROUX, Joseph TRAVAIL, Martine RUEGG, Philippe JULIAN, Sébastien PRAT, Yann PECCOUD, Christel LIMARE,

suppléant : , Daniel BARRIL (Suppléant de Pascal COULLOUX), Marie-Claude FOURNET (Suppléante de Philippe JACQUESON),

Absents excusés : Pierre BRUN, Carole NICOD, Edith GAILLARD, Carine LAVAL, Estélita, Carole BRETON, Anne-Marie BAILLEUL

Pouvoir : Carine LAVAL et Carole NICOD

Mme Paulette LENORMAND a été nommée secrétaire de Séance

Objet : Amortissements des immobilisations corporelles

Vu les articles L.2221-10 et suivants, R2221-18 et suivant du Code général des Collectivités territoriales

Monsieur le Président, propose de mettre en place une durée d'amortissement pour les immobilisations corporelles à savoir :

- Amortissement sur 5 ans pour le mobilier
- Amortissement sur 3 ans pour le matériel informatique

Le comité de direction, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver les modalités d'amortissement citées ci-avant.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Président
Gilles PILLOUX

Certifié exécutoire par le Président
compte tenu de sa transmission
en Sous-préfecture le :
Et de

SOUS-PREFECTURE
ST-JULIEN EN GENEVOIS
11 MAI 2017
ARRIVÉE